Contrat d'engagement 'Légumes'

Le contrat est passé entre l'entreprise de production Terre Activ' et le partenaire consom'acteur, pour l'approvisionnement hebdomadaire en légumes durant l'année d'abonnement 2022-2023.

Entre Terre Activ'	
Et l'adhérent	
Adresse	
Tél	•

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP, à savoir :

Engagements du maraîcher partenaire:

- distribuer chaque semaine durant l'abonnement des produits de qualité, frais, de saison et de sa ferme (des produits des producteurs partenaires sont présents dans le panier Légumes en hiver quand les stocks de ces produits sont épuisés dans l'entreprise, pour pallier aux manques de surfaces irrigables).
- être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, accueillir chaque adhérent sur sa ferme pendant la saison d'engagement.
- mettre en œuvre un système de production robuste face aux aléas de production
- être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.
- adopter des pratiques et des méthodes respectueuses des sols, de la biodiversité et de l'environnement, conformément, à minima, au cahier des charges de l'agriculture biologique.

Engagements de l'adhérent :

- adhérer au Collectif Potager de Ingwiller-Wimmenau, association partenaire du producteur et être à jour de cotisation.
- s'abonner au panier hebdomadaire parmi les choix proposés ci-après.
- partager les risques liés aux aléas de production
- gérer le partage éventuel de son panier, ses retards et absences (vacances, déplacements...) aux distributions, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas de non prise de panier.

 L'adhérent s'engage également à prévenir d'avance la personne qui assure la distribution que son panier sera chercher par une tierce personne ou à défaut qu'il pourra être partagé entre les autres adhérents.
- veiller au bon fonctionnement de la distribution (prévoir caisses ou sacs pour les légumes)
- participer aux réunions et activités de l'association proposées en partenariat avec le producteur.

Dates et horaires des distributions hebdomadaires : vendredi de 18h30 à 19h30

Lieu: Parcelle de production Terre Activ' à Ingwiller

Choix de l'abonnement:

Saison	Printe	mps	Eté		Autom	ne-hiver	
	22 avr	il au 1er	8 juillet au	u 30	7 octob	re 2022 au	
Période	juillet	2022	septembre	2022	31 mars	2023	
	11 paniers à		13 paniers à		26 paniers à		
Nombre de paniers	15,90€	9	15,90€		15,90€		
							Coût total de
Coût de la saison d'abonnement	1	74,90 €	:	206,70 €		413,40 €	l'abonnement
L'adhérent coche la/les saison(s)							
d'abonnement (panier ou demi-	1/2	1	1/2	1	1/2	1	
panier)							

Choix de la modalité et du moyen de paiement :

Saison		Coût en Eu- ros		Moyen de paie- ment		
	Modalité de paie- ment de l'abon- nement		Date de rè- glement		Virement bancaire (voir RIB au bas de	
				Chèque	la page)	
	Totalité	174,90	01/05/22			
Printemps	Mensualités	87,45	01/05/22			
	Mensualites	87,45	01/06/22			
	Totalité	206,70	01/07/22			
Eté	Mensualités	68,90	01/07/22			
Ele		68,90	01/08/22			
		68,90	01/09/22			
	Totalité	413,40	01/10/22			
		68,90	01/10/22			
	Mensualités	68,90	01/11/22			
Automne-hiver		68,90	01/12/22			
		68,90	01/01/23			
		68,90	01/02/23			
		68,90	01/03/23			
	Totalité	795	01/05/22			
Complète	En 12 mensualités	66,25	De mai 2022 à avril 2023			

Fait à Le

Nom et signature de l'adhérent

Nom et signature du producteur

Contact producteur : jean.becker83@wanadoo.fr Jean Becker 24 route de Haguenau 67340 Ingwiller et 06 74 32 46 19



IBAN: FR76 1470 7500 6531 8216 0744 287

Adresse SWIFT (BIC): CCBPFRPPMTZ